

12 COMMUNES



## Dossier spécial ...

# Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI) : Surtout, ne pas baisser la garde !

POUR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

## L'Édito

*Les incendies qui ont ravagé le territoire en 2003 sont toujours dans les esprits. La sensibilisation de la population sur les risques est aujourd'hui permanente sur l'ensemble des 12 communes. Elle est même devenue un leitmotiv.*

*Connaître notre patrimoine forestier pour encore mieux le protéger est primordial. La visite des chantiers DFCI à laquelle ont eu droit la semaine dernière les élus locaux et partenaires de la Communauté de communes est, en ce sens, hautement symbolique. Ce sont eux qui veillent, au quotidien, sur le Golfe et ses 27 000 hectares d'espaces boisés.*

*L'été est là et nul n'est à l'abri du feu.*

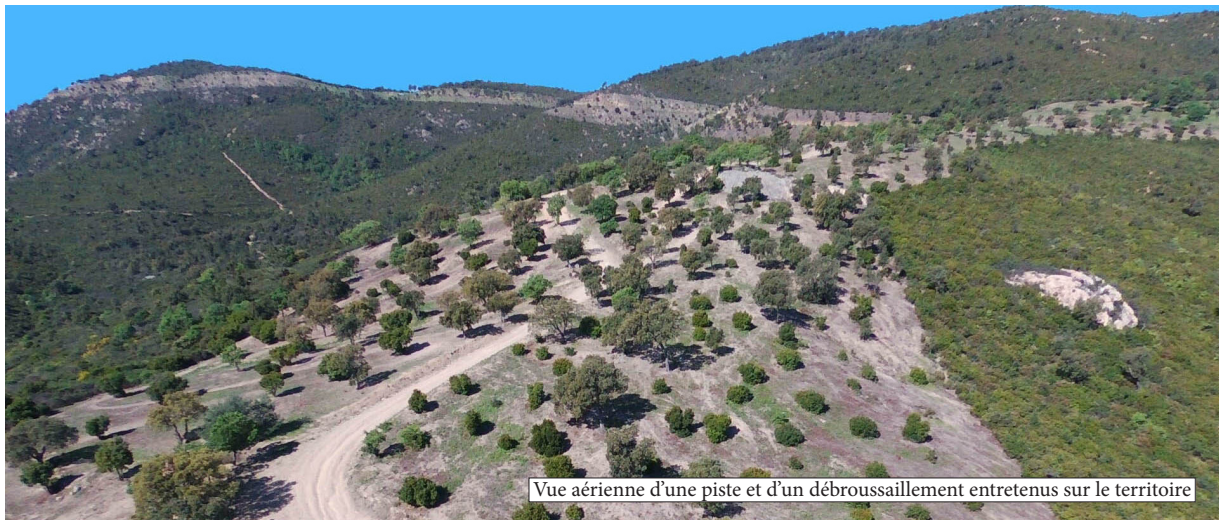
*Rappelons que l'homme est malheureusement le tout premier responsable des feux de forêt alors qu'il est de son devoir de protéger cet écrin dans lequel vivent des espèces végétales et animales que l'on ne retrouve nulle part ailleurs...*

**Vincent MORISSE**

*Président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez,*

*Maire de Sainte-Maxime,*

*Conseiller Régional  
Provence-Alpes-Côte d'Azur*



Vue aérienne d'une piste et d'un débroussaillage entretenus sur le territoire

La forêt fait battre le cœur de toutes les communes du Golfe de Saint-Tropez. Elle est présente sur chacune d'entre elles, majestueuse et fragile. Près de 26 717 hectares d'espaces boisés jalonnent ainsi les terres de la Communauté de communes, hectares sur lesquelles cette dernière met tout en œuvre pour limiter le risque incendie. Dans ce travail de chaque instant, la collectivité est soutenue par des partenaires qui l'épaulent solidement dans ses opérations de DFCI, axe majeur pour faire face à la forte menace de feu de forêt sur le Golfe.

Lors de la réception des travaux forestiers du 11 avril dernier, à l'aube de la saison estivale, le Président Vincent MORISSE l'a encore une fois souligné. « *Le Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier (PIDAF), la DFCI, les Obligations légales de débroussaillage, le soutien inflexible de l'État, du Département, du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) ou encore du Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) n'empêcheront malheureusement jamais les incendies d'arriver.* »

### Harmonisation des interfaces en cours

La mission principale de la Communauté de communes est de réaliser des coupures de combustible comprenant un débroussaillage ainsi qu'une piste destinée à faciliter la circulation des secours.

« *Afin de faire reculer un peu plus encore le risque, la Communauté de communes procèdera durant les prochains mois à l'harmonisation des interfaces habitat/forêt. L'Intercommunalité va procéder à des travaux de débroussaillage au-delà des 50 mètres obligatoires autour des habitations en portant la distance totale débroussaillée à 100 mètres* » tient à préciser Jean-Jacques COURCHET, Vice-président délégué à l'entretien de la forêt et à la protection contre les incendies.

Actée le 15 décembre 2016 en Conseil communautaire, cette harmonisation permet d'aller encore plus loin dans la protection des personnes et des biens.

L'ensemble des zones sensibles situées autour des zones urbaines denses sont ainsi concernées et pas moins de 308,6 hectares ont d'ores et déjà été listés sur l'ensemble du territoire.



« *L'avancement des OLD, au même titre que l'ensemble des travaux forestiers, marquent les progrès permanents réalisés par la Communauté de communes et l'ensemble de ses partenaires. Ces derniers ont d'ailleurs contribué à éviter de nombreux départs de feu depuis 2003. Le risque incendie reste là et bien là alors ne baissons pas la garde.* »

**Jean-Jacques COURCHET, Vice-président en charge de la politique de la Forêt**



## Hectares de Forêt par commune

La Garde-Freinet :  
5670 hectares

Sainte-Maxime :  
5500 hectares

La Mole :  
4000 hectares

Le Plan-De-La-Tour :  
2500 hectares

Ramatuelle :  
2000 hectares

Gassin :  
1595 hectares

Cogolin :  
1500 hectares

Grimaud :  
1300 hectares

La Croix Valmer :  
1043 hectares

Cavaire-sur-Mer :  
700 hectares

Rayol-Canadel-sur-Mer :  
486 hectares

Saint-Tropez :  
423 hectares

## Après le feu de Ramatuelle le 7 juin dernier, la vigilance doit être (encore) plus accrue!

L'étincelle est partie d'une débroussailleuse utilisée sur le terrain d'un particulier. Le 7 juin 2017, porté par le vent et une végétation très sèche, le feu s'est déclaré à Ramatuelle en emportant avec lui plusieurs hectares de nature. Et cette mésaventure peut aussi vous arriver !

Les deux responsables du service Forêt sont inquiets. Car si le maire Roland BRUNO - également Vice-président en charge des espaces maritimes et de l'observatoire marin - assure en permanence la prévention sur les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), le risque incendie reste toutefois bien présent.

« Les travaux inscrits au Plan Intercommunal de Défense et d'Aménagement de la Forêt (PIDAF) ou encore les travaux d'interface qui s'échelonnent jusqu'en 2019 - et qui ont pour objectif la réalisation de 50 mètres supplémentaires de débroussaillage au-delà des 50 mètres imposés par les OLD - ont permis et vont permettre encore de faire face à de nombreux départs de feu. Notre collaboration avec les comités communaux des feux de forêt, chefs de centres, ou encore les communes porte ses fruits mais ne peut malheureusement pas nous mettre à l'abri d'un incendie » soulignent de concert Jean-Jacques COURCHET, Vice-président en charge de la Forêt et les agents communautaires.

« Sur l'ensemble du Golfe, la saison est à haut risque. »

Alors, cet été, vigilance 24h/24h !



Les deux responsables du service Forêt



La culture du risque est marquée sur le territoire. Ci-dessus, lors de l'exposition tout public coorganisée par la Communauté de communes «Pour la forêt, mon cœur sans flamme» au Carré GAUMONT de Sainte-Maxime en avril 2016

## Pour tout savoir sur la lutte contre l'incendie ? Rien de mieux que le terrain !

Tous les ans, à l'aube de la saison estivale, la Communauté de communes organise une visite des chantiers forestiers à l'attention des élus et partenaires opérationnels du service Forêt. Cette année, cette présentation originale du travail accompli s'est faite le vendredi 30 juin en présence de la déléguée départementale - Mme LECCA-BERGER - du Député suppléant Mickaël VERMES- du représentant du Parc National de Port-Cros, de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) - des communes forestières du Var, du conservatoire du Littoral etc ... Le convoi est parti de l'hôtel communautaire à Cogolin pour se rendre sur les pistes DFCI à La Mole. Il s'est ensuite rendu sur les massifs forestiers du sud du territoire avant de terminer par La Croix Valmer. Les explications sur les différentes réalisations effectuées, les programmes ou encore les projets ont été passés en revue. Une journée conviviale mais 100% placée sous le signe de la pédagogie !



Les troupeaux aident aussi à lutter contre le feu : en broutant la végétation non broyée par les engins



Les deux responsables du service Forêt ont expliqué le rôle des chantiers forestiers

Une trentaine de participants a profité de la visite pédagogique et estivale



Une tortue d'Hermann au réveil, au printemps

## Le saviez-vous?

Une partie du massif forestier fait partie du Conservatoire du Littoral, dans la Plaine des Maures. C'est là que vivent paisiblement de nombreuses espèces protégées comme la Tortue d'Hermann. Afin de respecter leur cycle de reproduction, les travaux sont suspendus sur une période courant du 15 mars au 15 octobre.

Quand vient la période estivale, l'activité du service est de nouveau modifiée.

L'accès au massif forestier étant en effet règlementé du 15 juin au 30 septembre, le service intercommunal réorganise le travail de ses agents. Depuis le 19 juin, ces derniers sont passés en horaires d'été et commencent à 6h du matin pour finir en tout début d'après-midi.

Les engins lourds de débroussaillage sont laissés à l'arrêt et place est faite aux travaux complémentaires de débroussaillage : pose et entretien de signalétique DFCI, entretien des barrières et citernes etc.

Pour plus d'info :  
[cc-golfedesainttropez.fr](http://cc-golfedesainttropez.fr)  
[var.gouv.fr](http://var.gouv.fr)  
[europe.regionpaca.fr](http://europe.regionpaca.fr)

